

Passage en M 1

Par Daisy, le 11/02/2007 à 20:42

Bonsoir,

je suis en L3 et viens d'obtenir mon semestre 1.

Est ce que pour passer, en M 1, il suffit d'obtenir la moyenne à l'année par compensation ? où y a t'il d'autres modalités ? merci

Par mathou, le 11/02/2007 à 23:27

Il faut regarder le réglement des examens de la fac. Quand tu parles d'année par compensation, tu penses à la compensation des semestres ou des unités d'un semestre ?

Par Daisy, le 12/02/2007 à 08:06

je parle de la compensation entre semestres. j'ai déjà regardé le réglement de la fac mais je vais regarder à nouveau. merci

Par legione, le 12/02/2007 à 19:33

Ben c'est comme le passage de L1 à L2 ou de L2 à L3 ! Les semestres se compensent et tu dois avoir 10

PAR CONTRE, je pense que tu ne peux pas passer en M1 si tu n'as pas validé COMPLETEMENT ta L3 = tu peux pas repasser des matières de L3 pendant que tu fais ton M1... mais là c'est à vérifier pour cette dernière info

Par sanremo34, le 13/02/2007 à 12:36

[quote="legione":2835x37b] PAR CONTRE, je pense que tu ne peux pas passer en M1 si tu

n'as pas validé COMPLETEMENT ta L3 = tu peux pas repasser des matières de L3 pendant que tu fais ton M1... [/quote:2835x37b]

:o :evil:

Encore heureux non !! Image not fourlichage/petufokinolvan type unknown

Franchement, c'est avec ce genre de systèème aussi que les diplomes se dévaluent de plus en plus et il serait vraiment inadmissible de retrouver des gens en M1 qui n'ont meme pas

encore validé leur L1... Image not found or type unknown

Comme c'est le cas en L3 d'ailleurs j'en connais.

Pensez au jour où vous postulerez pour un boulot et bien celui qui a eu sa licence (ou un autre diplome peu importe..) en 3 ans sans rattrapage pourrait très bien se faire passer devant par un autre qui l'aura eu en 5 ans en se tapant tous les rattrapages parce que'il aura plus de bagou ou une plus belle "gueule".

Et oui car l'employeur ne va pas vous demander vos releves de nots mais un diplome simplement !

Excusez l'expression mais c'est une réalité!!

Par **AZiz**, le **13/02/2007** à **14:02**

:roll:

il te faut 180 credits et puis basta Image not found or type unknown

Par **samia48**, le **13/02/2007** à **14:31**

Dans ma fac (cergy) on ne peut pas passer en M1 avec un semestre de retard comme c'était possible en L1, L2 et L3... Il faut avoir tout validé. Du coup je redouble ma L3 avec le 1er semestre validé et deux matières à repasser au 2ème semestre...

Par **Daisy**, le **13/02/2007** à **15:13**

oulala!!!

je sais bien!

c'est juste une question.

Pour l'instant, j'ai toujours tout eu en juin et je ne compte pas relâcher la pression!

Par **legione**, le **17/02/2007** à **11:39**

Oué mais tu ne pourras jamais passer en M1 si t'as pas validé ta L1 !!! Ce système ne marche que d'une année sur l'autre lol

C'est vrai que ça peut contribuer à la dévalorisation des diplômes par contre ! Mais bon, c'est la vie...

Par frakhtal, le 22/02/2007 à 12:03

ça existe une fac avec sélection à entrée du M1 ????

Par sanremo34, le 23/02/2007 à 12:17

non pas vraiment, la sélection c'est en M2 et surtout à la sortie de la fac. Par contre pour aller en M1, il faut bien sur avoir valide sa licence.

Ce qui revient à dire avec la réforme, l'intégralité des 6 semestres de licence.

Pas moyen d'aller en M1 avec un rattrapage d'un quelconque semestre de licence dans ses

bagages! Image not found or type unknown

Par frakhtal, le 23/02/2007 à 19:23

pourtant à toulouse l'obention de la licence permet un accès de plein droit en M1, et apparemment on peut être licencié en ayant validé que 3 semestres sur 6! puisque valider un semestre suffit à passer en année supérieure..

Par legione, le 24/02/2007 à 10:05

[quote="frakhtal":3cpxfuq2]pourtant à toulouse l'obention de la licence permet un accès de plein droit en M1, et apparemment on peut être licencié en ayant validé que 3 semestres sur 6 ! puisque valider un semestre suffit à passer en année supérieure..[/quote:3cpxfuq2]

EXACT! les semestres se compensent! Mais quand tu valides une année avec 10 de moyenne générale, tu as tous tes crédits sur les 2 semestres (même si t'as 15 au 1er et 5 au deuxième).

Mais s'il te manque 1 semestre en fin de L3, tu peux passer en M1 en repassans des

matières de L3 la même année ou pas ? Cretains disent oui, d'autres non...

Par sanremo34, le 27/02/2007 à 08:47

Et vous vous en pensez quoi ?!

C'est normal d'aller en M1 sans avoir validé sa licence ? (au sens strict j'entends)

Est ce normal tant au niveau de l'égalité des chances que de la justice universitaire ou de la bataille sur le marché de l'emploi qui nous attend tous ?!

Meme si comme toujours c'est plutot chacun sa M... NOon..

Et finalemnt, l'important est d'y arriver et non comment on y arrive, non ?!

Sauf que dans ce cas précis, il faut quand meme des compétences et que sur le marché de l'emploi c'est celles là qui votn primer.

Enfin j'espère!!

Par cirdess, le 28/02/2007 à 11:26

De toute façon, la sélection devrait bientôt se faire à l'entr"e en M1 plutôt qu'en M2. Ce qui aurait le mérite de rendre plus cohérente la réform LMD.

Autant dire qu'avec une licence obtenue au raz des paquerettes, ça va devenir dur, à moins de voir se développer les masters de moindre qualité.

Par sanremo34, le 01/03/2007 à 19:38

Ou plutot ce qui se passe déjà, c'est à dire la dévaluation des diplomes.

Et oui avant avoir une licence et meme un deug ça voulait quand meme dire quelque chose. Maintenant, c'est comme le bac, juste une porte ouverte sur autre chose mais rarement sur une véritable carrière telle qu'on peut nous, juristes ou autre diplomé universitaire l'entendre! :cry:

Image not found or type unknown

Par akhela, le 01/03/2007 à 20:04

heu le DEUG bof hein, il n'a jamais eu une grande valeur, la licence, elle, garde sa valeure antérieure (pas énorme hors concours je le concède). Le droit a toujours été caractérisé par le fait que les diplômes intermédiaires n'ont pas une grande valeur. La maîtrise t'ouvre déjà plus d'option (en fait tout hors concours administratif des échelons les plus bas).

Par sanremo34, le 02/03/2007 à 16:45

en effet et si c'etait et bien c'est encore bien pire!!

Je connais des gens qui ont une licence et qui bossent chez des huissiers, notaires etc comme assistante par exemple à plus de 2000 voire 2500€/mois.

Mais ça aujourd'hui faut plus y compter...

Par cirdess, le 07/03/2007 à 17:27

Ca dépend, ça fait combien de temps qu'ils sont en poste? Ca compte encore l'ancienneté quand même.

(Désolé poour le doublon, je sais pas comment effacer, si un gentil administrateur voulait bien s'en charger...)

Par Fabien35, le 08/03/2007 à 16:22

Bonjour,

Faut il avoir des mentions pour passer en M2?

Par exemple si j'ai eu une mention au premier semestre de L3 mais pas au deuxième?

Par akhela, le 08/03/2007 à 18:29

Les M2 étant sur sélection c'est toujours mieux mais rarement indispensable (évidement pour les plus demandé c'est devenu un quasi impératif).

Par Yann, le 09/03/2007 à 07:45

Ca dépend pas mal des M2. Je suis dans un M2 qui est bien réputé et pourtant mon dossier est loin d'être extraordinaire.

En général les M2 de droit privé sont plus difficiles d'accès. C'est une simple logique: loi de l'offre et de la demande.

Par frakhtal, le 09/03/2007 à 15:08

salut Yann peux tu m'expliquer en quoi les masters de droit privés sont + selectifs ils offrent + de débouchés? merci

Par Yann, le 09/03/2007 à 15:17

Il y a plus d'étudiants en droit privé qu'en droit public, du coup tout le monde en droit public peut se trouver un M2.

Le plus étonnant c'est qu'en y regardant bien, au niveau des débouchés le droit public est plus intéressant à mon avis: on manque de juristes en droit public. Exemple: dans mon master deux étudiants ont déjà été embauchés, et deux autres sont déjà parti en stage alors que le début des stages était prévu pour mi avril (stages avec perspective d'embauche pour les deux). Conclusion on est très attendus sur le marché du travail.

Par sabine, le 09/03/2007 à 15:18

:?

Je pense que c'est tout simplement parce qu'ils sont plus demandés Image not found or type unknown

Par frakhtal, le 10/03/2007 à 10:57

merci de ta réponse. et ils ont été embauchés ou ?! désolé je connais pas ton master et je ne

sais pas ou ça mène. merci encore si tu peux m'aiguiller Image not found or type unknown

Par Yann, le 10/03/2007 à 12:06

Au conseil général et à la ville.

Par fan, le 11/03/2007 à 01:09

Règlement de l'Université d'Auvergne :

Article 15. Passage dans le semestre et l'année suivante en Licence

Le passage du semestre 1 au semestre 2 est automatique.

Le passage du semestre 2 au semestre 3 est de droit si :

l'étudiant(e) a obtenu les 60 crédits qui correspondent aux semestres 1 et 2 de la première année :

ou si l'étudiant(e) a obtenu 30 crédits qui correspondent au semestre 1 ou au semestre 2 de la première année de Licence. Dans ce cas, l'étudiant(e) au cours de sa deuxième année de Licence devra obtenir les 30 crédits du semestre manquant.

Le passage du semestre 3 au semestre 4 est automatique.

Le passage du semestre 4 au semestre 5 est de droit si :

l'étudiant(e) a obtenu les 120 crédits qui correspondent aux deux premières années de la Licence :

ou si l'étudiant(e) a obtenu 60 crédits qui correspondent à la première année de Licence et 30 crédits qui correspondent au semestre 3 ou au semestre 4 de la deuxième année de Licence. Dans ce cas, l'étudiant(e) au cours de sa troisième année de Licence devra obtenir les 30 crédits du semestre manquant.

ou si l'étudiant(e) a obtenu 60 crédits qui correspondent à la première année de Licence et dans la filière droit, 46 crédits des Unités Majeures qui correspondent au semestre 3 et au semestre 4 de la deuxième année de Licence droit. Dans ce cas, l'étudiant(e) devra, au cours de sa troisième année de Licence droit, obtenir les 14 crédits des Unités Complémentaires qui lui manquent.

Article 16.- Passage de la Licence en Master 1

Le passage en Master 1 est possible si l'étudiant(e) a acquis les 180 crédits de la Licence.

Par **sanremo34**, le **01/06/2007** à **13:32**

:lol: :lol:

mage not fourldhage/pett/okin/dens@isutkrop/rcontente de vous annoncer que j'ai validé ma licence avec mention AB (13,18 de moyenne générale)!

Donc ça yié c'est sur, je vais en M1 !!

Par contre je ne ferai pas l'iej en meme temps comme j'avais prévu initialement de le faire. NOn mes finances ne me le permettent pas donc la rentrée prochaine M1 droit privé et sciences criminelles. et l'année d'après iej (pas de M2 probablement car il faudra que je trouve

un travail à la place Image not foun) or type unknown

Mais en tout cas pour l'instant l'heure est à la fete et je vous souhaite à tous de ressentir la meme joie que moi.

Et bon courage à ceux qui sont encore dans l'attente, voire en exam !! Image not found or type unknown

Par sabine, le 01/06/2007 à 19:31

:)

Félicitations Sanremo et bon courage pour ton M1! Image not found or type unknown

Par candix, le 01/06/2007 à 19:52

:))

Félicitations Image not found or type unknown

Par Yann, le 01/06/2007 à 20:57

Bravo bien joué!!!

[img:b6q3hv9s]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Respect/0027.gif[/img:b6q3hv9s]

Par sanremo34, le 02/06/2007 à 17:10

:))

De tout coeur, merci à tous ! Image not found or type unknown